

L'APUS

le 1^{er}, le 9 et le 22 avril 2003

compte rendu établi par «arpenteurs»

Les groupes de travail de l'APUS

- **La requalification de la MJC Picasso** : la réunion du 1er avril, qui s'est déroulée à la MJC, a permis aux porteurs de l'atelier d'échanger avec les participants de l'APUS, notamment avec les adultes.
- **Le parc Ouest** : l'APUS du 9 avril a été l'occasion de présenter l'état des réflexions du groupe de travail, et d'organiser les visites et séances de travail à venir.
- **La résidentialisation de la Luire** : un groupe s'est réuni le 22 avril pour préparer la séance du 4 juin, pendant laquelle on discutera du projet de résidentialisation, en présence de la SDH et de l'équipe d'architecte. L'objet de la séance a été de récolter les questionnements portés par les habitants vis-à-vis des évolutions à venir.

*Invitation, lundi 5 mai à 19h, salle Picasso, à côté du collège :
rencontre avec des habitants de Porto Alegre, ville du Brésil où les
habitants gèrent directement le fonctionnement et le développe-
ment de leur ville par le budget participatif*

*Local de l'APUS au 18 avenue Casanova :
permanence le lundi et le mercredi de 14h30 à 18h*

La requalification de la MJC Picasso



Le projet

Un groupe de jeunes a réfléchi sur une définition de l'équipement et est allé à la rencontre d'autres habitants du quartier pour confronter leur avis. Des atouts et des contraintes ont été listés.

Il en ressort le projet suivant : **un espace de vie d'abord pour les quartiers Ouest et d'abord pour les jeunes**. Cela n'empêche pas de laisser aussi la place aux adultes, d'organiser des activités et des soirées pour les familles. Il existe d'ailleurs une forte demande de s'investir dans la maison. Mais il faudrait un échange : pour la salle du thé dansant, on pourrait aussi laisser la place aux jeunes.

Le projet éducatif est le suivant : le brassage ethnique et culturel, davantage de dialogue dans la ville et le quartier, faciliter l'expression des jeunes, et les responsabiliser sur les projets.

Les activités à développer en priorité sont : le **futsal**, les ateliers hip hop et chant, l'organisation de journées (ski, carnaval...), **la fonction d'accueil** comme lieu de rencontre que tout le monde puisse s'approprier, **le coin fille** pour qu'elles sachent où aller car souvent elles n'osent pas venir, l'échange interculturel avec d'autres villes et d'autres pays, **l'office du goût** avec échange de recettes, les nouvelles technologies, le projet de développement culturel "**Decap**" pour les jeunes qui ont un projet artistique, le **projet cinéma-vidéo** pour organiser des séances ensemble et recevoir des réalisateurs, la couture en relation avec les autres ateliers comme la danse, **la fonction agora** comme espace de citoyenneté pour programmer des débats.

Débat

N'y a-t-il pas doublon entre la MJC et «entrepôte» ? Est ce que la salle d'entrepôte est ouverte le soir ? Est ce que cela a été pris en compte dans la réflexion ? Il est important qu'il y ait plusieurs lieux pour les jeunes, s'il ne s'y retrouve pas à la MJC par exemple. Mais il est aussi important d'articuler ces différents lieux.

Quels sont les projets précis pour agrandir cet équipement ? Certains adultes pratiquent des activités à St-Martin-d'Hères ou au centre-ville car il n'y a pas de lieu pour les plus âgés ici. La requalification physique est une deuxième étape. L'architecte, M. Rimet, va faire des propositions sur la base de ce qui a été défini. Mais y a-t-il assez de place, est ce qu'on rase cet équipement où on refait juste la peinture ? Il s'agira d'**une réhabilitation lourde dans le but d'ouvrir le bâtiment** : on garde la structure et on fait **des extensions**. La position de la MJC est-elle judicieuse, sachant que les adultes ne viennent plus, que ce sont toujours les mêmes ? Pourquoi ne pas la situer de l'autre côté de la Loire ? Tout le monde voudrait que cela se passe près de chez soi, mais ce coin n'est pas si mal, et ce n'est pas le positionnement de la MJC qui fait que les filles ne viennent pas.

On centralise trop à la Loire, **il n'est pas normal qu'il n'y ait rien à la Viscose**. La Viscose est un ghetto, il n'y a rien, même pas un bus qui passe. Il existe aujourd'hui un projet de créer un pôle associatif à l'emplacement de l'ancienne place des commerçants. Il y a déjà un local à la Viscose, mais il n'est fréquenté que par les personnes âgées.

Certaines villes sont très en avance sur ce genre de projet, notamment sur **les espaces multigénération**. Connaissez vous des expériences qui marchent, pourrait-on faire des parallèles ?

On retrouve les mêmes questions qu'il y a 20 ans. A l'époque on disait qu'il ne fallait surtout pas agrandir, mais plutôt aller s'implanter au milieu du quartier, parce qu'on se heurtait au problème de la coupure jeune/adulte et aussi à la place des femmes : on voulait l'ouverture sur le quartier. Le handicap du positionnement va changer avec la route. Mais **il est important de marquer des priorités : la citoyenneté par exemple, accentuer l'intergénération et donner la place aux femmes**.

Le réaménagement du Parc Ouest

rapporteur : Jessica Amoordon

L'atelier s'est déroulé en trois temps :

- projection du petit film réalisé sur la visite du parc de Gerland (Lyon) le 13 décembre 2002 et recueil de réactions,
- retour sur " notre parc " et recueil d'idées,
- discussion sur les autres parcs à visiter et sur les prochaines dates de l'APUS consacré au parc Ouest.

La projection du film

Un incident technique a fait disparaître la bande son du film et ce sont les membres du groupe de travail, eux-mêmes, qui ont commenté la visite. Petit exercice très intéressant !

Après la projection du film, les réactions ont été nombreuses et quelques éléments ont été retenus : ce parc est fermé la nuit, les jardins familiaux sont presque ouverts et il n'y a pas de problèmes, le parc est très propre, sept personnes à temps plein travaillent au sein du parc, la police municipale y patrouille, il y a de nombreux bancs et une brasserie... c'est immense !

Les membres du groupe sont conscients qu'ils ne pourront pas faire la même chose dans le parc Ouest. Mais ils savent maintenant qu'il est nécessaire et important de rêver pour se donner des idées.

Programme

Le groupe de travail a réfléchi à la visite d'autres parcs. On a alors parlé du parc de l'Île d'Amour, certains le trouvent beaucoup trop grand et d'autres apprécient son parcours de santé, de celui des Ruires à Eybens et du parc Jouvét à Valence, mais ce dernier est assez controversé, tous les membres ne sont pas convaincus de son exemplarité.

Certains ont proposé de visiter " nos parcs ", c'est-à-dire ceux d'Echirolles, mais ces visites feront peut-être partie de la prochaine étape.

Recueil d'idées

Le fait d'aller voir d'autres parcs permet d'enrichir la réflexion et d'imaginer des projets pour le parc Ouest.

Ainsi, plusieurs idées ont émergées :

- une attention particulière doit être accordée aux différents accès qui mènent au parc. Le groupe de travail a insisté sur la notion de " **promenade verte** " : " nous allons au parc parce que le chemin qui nous y amène est joli et agréable ".
- il faudrait repenser l'**accès au parc depuis la Viscose**,
- l'**attribution de fonctions** aux différents espaces est intéressante,
- les sentiers à proximité du parc sont agréables, mais il faudrait les valoriser.

Ces idées permettent d'alimenter le contenu du cahier des charges et d'orienter la réflexion du paysagiste. Le leitmotiv est le suivant : " **garder l'existant, l'améliorer et le valoriser** ".

Le groupe de travail a arrêté la date de la prochaine visite et du prochain APUS :
le 14.05 à 13h30 : visite du parc de l'Île d'Amour et des Ruires,
le 01.07 à 18h00 : APUS en présence du paysagiste qui aura eu le temps de réfléchir à quelques propositions.

Questions autour de la réhabilitation de la Luire

Exemple de “résidentialisation” à Vaulx-en-Velin

Le film montre deux quartiers qui ont été «résidentialisés». Dans les deux cas, les espaces extérieurs sont réaménagés pour ouvrir sur l’extérieur des quartiers, en créant **des rues traversantes**. **Des parkings semi-enterrés** sont aménagés, car la nappe phréatique empêche de creuser trop profond.

Dans le premier quartier, trois allées sont démolies. Deux **jardins privés** sont aménagés, où l’on accède seulement par l’entrée de l’immeuble : installation de petites clôtures, présence d’un personnel de proximité... La délimitation de ces espaces privés a complètement transformé les usages, notamment pour les enfants. Une placette a également été aménagée autour du local collectif. Il s’agit cette fois d’un espace public, de rencontres. Ainsi, **une partie des espaces extérieurs a été rétrocédée à la ville** et les bailleurs ont vu leur propriété diminuer.

Dans le deuxième quartier, il est précisé que **les logements ont d’abord été réhabilités** avant de réaménager les espaces extérieurs. Une particularité de l’aménagement a été la délimitation de **jardins familiaux**, qui font désormais l’objet d’une forte demande par les habitants. Des jardins collectifs ont été aménagés devant les immeubles.

Quelle “résidentialisation” pour les espaces extérieurs de la Luire ?

La Luire bénéficie de la proximité du Parc ouest comme **espace de jeux**, il n’y a donc moins de nécessité à aménager des espaces de jeux devant les logements. Il faut **exploiter l’ouverture qui va être créée vers le parc**. Positionner des jardins devant les immeubles, pose la question du bruit engendré par les jeux d’enfants. Mais il existe des aménagements de jardins qui ne permettent pas de jouer au ballon.

Par ailleurs quels pourrait être le financement de tels espaces privés par la ville, alors que la SDH est propriétaire ? Est-ce que l’aménagement d’espaces réservés aux locataires ne fabrique pas justement des ghettos ? **Est-ce que la fermeture des espaces crée de l’ouverture sur la ville ?** Faut-il délimiter des espaces privés collectifs d’un espace public à la Luire ? Comment exploiter la coupure de la barre et le franchissement qui vont créer un nouvel espace public ? Qu’est-ce qu’un quartier ? Que veut dire pouvoir passer dans un quartier ? La fabrication de quartiers complètement entourés de grilles, qui forment de véritables petites villes privées, comme ce qui peut exister aux Etats-Unis par exemple, fait peur. La résidentialisation, c’est s’enfermer ou se réapproprier les lieux ? **La solution qui consiste à tout clôturer pose problème.**

Quel réaménagement des **stationnements** est souhaitable à la Luire ? Actuellement il y a beaucoup de place par rapport à d’autres quartiers, et il existe une auto-surveillance des habitants sur leur voiture ou celle des invités. Il faudra penser au parking pour les personnes extérieures qui viendront au parc, mais on pourrait aussi inciter aux déplacements en vélo ou à pied.

Des gardiens seront-ils prévus pour les logements, et pour le parc ? Il existe des parcs où du personnel circule.

Quelle réhabilitation du bâti existant ?

Le premier problème de ces logements est **le manque d'insonorisation intérieure**, entre les appartements. Même si les financements PIC Urban doivent être utilisés dans un certain cadre, quelles sont les priorités à financer avec cet argent ? Quelles sont les possibilités techniques d'insonorisation (la laine de roche compressive par exemple) et à quel coût ? **Quelle est la durée de vie possible de ces immeubles ?** Faut-il réhabiliter ou reconstruire ?

Quel rôle de la Métro sur le logement ?

La Métro a une nouvelle vocation sur le logement. Désormais, c'est par exemple le personnel de la Métro qui passe pour l'entretien des égouts. Mais le travail n'est pas aussi bien effectué que lorsque la ville entretenait. Il y a des problèmes d'évacuation lorsqu'il pleut.

Comment va se dérouler le relogement ?

Quelles sont les possibilités de relogement dans les appartements qui se libèrent ? Comment peut-on avoir connaissance des opportunités ? **Selon quels critères vont être attribués les nouveaux logements** construits ? La localisation sur les terrains EDF est davantage prisée que celle qui est à proximité du cimetière, qui n'est pas un quartier très vivant. Le déménagement de la SDH va-t-il avoir lieu ? Des liaisons avec Pont-de-Claix vont-elles être aménagées ?

Ces questions serviront à préparer et organiser la séance sur la réhabilitation de la Luire du 4 juin 2003.